

CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ORGER DU 8 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le huit juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL D'ORGER s'est réuni dans au foyer rural de Grainville afin de respecter , sous la Présidence de Monsieur Daniel BLAVETTE, Maire.

Étaient présents : Monsieur Daniel BLAVETTE, Maire, Monsieur Eric BONNEAU, 1^{er} Adjoint, Madame Nathalie HAUCHECORNE, 2^{ème} Adjoint, Madame Martine LOISON, 3^{ème} Adjoint, Monsieur Daniel COSAQUE, 4^{ème} Adjoint, Madame Christine DELAPLACE, Monsieur Wilfried DUHAMEL, Monsieur Eric FERREIRA, , Monsieur Eric HOBBE, Monsieur Philippe HUVELIN, Monsieur Bruno LANG, Madame Marie-José LECOINTRE, Monsieur LEFEVRE Anthony, Monsieur Mikaël LEMAITRE, Madame Céline LETELLIER, Monsieur Wilfried MEAUX, Madame REQUILLART Caroline, Madame Sylviane SOSTE.

Était excusée : Madame Laëtitia VAQUIN

Secrétaire de séance : Madame Martine LOISON.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Les membres des commissions communales sont désignés comme suit :

➤ **Commission d'appel d'offres :**

Président : Monsieur Daniel BLAVETTE.

Titulaires :

- Monsieur Daniel COSAQUE,
- Monsieur Eric BONNEAU,
- Monsieur Eric FERREIRA.

Suppléants :

- Madame Caroline REQUILLART,
- Monsieur Bruno LANG,
- Monsieur Mikaël LEMAITRE.

➤ **Commission aide sociale :**

Madame Christine DELAPLACE, Madame Céline LETELLIER, Madame Martine LOISON, Madame Caroline REQUILLART, Madame Sylviane SOSTE.

➤ **Commission des finances :**

Monsieur Eric BONNEAU, Monsieur Daniel COSAQUE, Monsieur Eric FERREIRA, Madame Nathalie HAUCHECORNE, Madame Marie-José LECOINTRE, Madame Martine LOISON, Madame Céline LETELLIER, Madame Caroline REQUILLART.

➤ **Commission urbanisme-travaux :**

Monsieur Eric BONNEAU, Monsieur Daniel COSAQUE, Monsieur Eric FERREIRA, Monsieur Bruno LANG, Monsieur Anthony LEFEVRE, Monsieur Wilfried MEAUX.

➤ **Commission fêtes et cérémonies :**

Monsieur Daniel COSAQUE, Madame Christine DELAPLACE, Monsieur Eric FERREIRA, Madame Nathalie HAUCHECORNE, Madame Marie-José LECOINTRE, Monsieur Anthony LEFEVRE, Monsieur Mikaël LEMAITRE, Madame Martine LOISON, Madame Caroline REQUILLART,

➤ **Commission enfance jeunesse :**

Madame Nathalie HAUCHECORNE, Madame Céline LETELLIER, Madame Martine LOISON, Monsieur Wilfried MEAUX, Madame Caroline REQUILLART, Madame Laëtitia VAQUIN.

➤ **Commission scolaire :**

Monsieur Daniel COSAQUE, Madame Nathalie HAUCHECORNE, Madame Céline LETELLIER, Madame Martine LOISON, Monsieur Wilfried MEAUX, Madame Caroline REQUILLART, Madame Laëtitia VAQUIN.

➤ **Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D) :**

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 personnes qui sera soumise au Directeur départemental des Finances Publiques qui désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Après discussion le Conseil Municipal décide de proposer :

Monsieur Patrick DELATTRE, Madame Sophie LANG, Monsieur Denis PREY, Madame Françoise ASSELINE, Monsieur Eric FERREIRA, Madame Arlette FOUET, Monsieur Luc POLVÉ, Madame Catherine MARTINET, Madame Caroline REQUILLART, Madame Céline LETELLIER, Madame Sylviane SOSTE, Madame Christine DELAPLACE, Monsieur Wilfried MEAUX, Monsieur Olivier BATEL, Madame Laëtitia VAQUIN, Monsieur Eric BONNEAU, Monsieur Guy VEDIE, Monsieur Mikaël LEMAITRE, Monsieur Gérard HAUBERT, Madame HOULIERE Clotilde.

En résidence secondaire : Monsieur Philippe HUVELIN, Madame Hilde HOFFMANN, Monsieur Christian COUDERT, Monsieur Philippe LEFEBURE.

➤ **Correspondant défense :**

Monsieur Wilfried DUHAMEL.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de désigner les délégués au sein des structures intercommunales comme suit :

- **Communauté de Communes de l'Andelle (dans l'ordre du tableau – ne nécessite pas de vote) :**

Monsieur Daniel BLAVETTE
Monsieur Eric BONNEAU

- **S.I.D.E.A.L (Syndicat Intercommunal de l'ensemble Aquatique et Ludique de la Vallée de l'Andelle) :**

Titulaires :

- Madame Martine LOISON
- Madame Nathalie HAUCHECORNE

Suppléants :

- Monsieur Wilfried MEAUX.
- Madame Marie-José LECOINTRE

- **S.I.E.V.N (Syndicat intercommunal des Eaux du Vexin Normand) :**

Titulaire :

- Monsieur Philippe HUVELIN

Suppléant :

- Monsieur Eric FERREIRA

- **S.I.E.G.E (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) :**

Titulaire :

- Monsieur Daniel BLAVETTE

Suppléant :

- Monsieur Daniel COSAQUE

- **S.M.G.G. (Syndicat Mixte des Gymnases Lyons-Andelle) :**

Titulaire :

- Madame Nathalie HAUCHECORNE

Suppléant :

- Monsieur Anthony LEFEVRE.

DÉLIBÉRATION FIXANT LES INDEMNITÉS DE FONCTIONS.

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 constatant l'élection du maire, d'un maire délégué et de 4 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions à Monsieur Eric BONNEAU, Madame Nathalie HAUCORNE, Madame Martine LOISON et Monsieur Daniel COSAQUE, Adjoints,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 40,3 %,

Considérant que pour une commune dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10,7 %,

Considérant que pour le Maire délégué, l'indemnité correspondant à la strate de la population de la Commune déléguée ne peut dépasser 25,5%,

Considérant la volonté de Monsieur le Maire de ne pas bénéficier d'un taux inférieur à celui précité,

Considérant la volonté de Madame le Maire délégué de bénéficier d'un taux inférieur précité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, du Maire délégué et des adjoints comme suit :
 - o Maire : 40,3 % de l'indice 1027 soit 1 567,43 €/mois (1 voix contre),
 - o Maire délégué : 17% de l'indice 1027 soit 661,20 €/mois (unanimité),
 - o Adjoints : 10,7 % de l'indice 1027 soit 416,17 € (1 voix contre).
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.
- De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES.

- **Conseil d'école.**

Monsieur le Maire informe les élus que le conseil d'école se déroulera le jeudi 18 juin 2020 à l'école de Grainville.

- **Commission des finances.**

Monsieur le Maire remet aux membres de la commission des finances une convocation pour la préparation du budget le jeudi 11 juin 2020 à 18 h 30.

- **Vitesse « rue de la Mairie – Grainville ».**

Monsieur Wilfried MEAUX signale la vitesse excessive des véhicules « rue de la Mairie ».

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a déjà reçu plusieurs plaintes concernant la vitesse excessive d'un automobiliste dans la Commune et que le nécessaire sera fait auprès de la Gendarmerie.

- **Panneau « rue du Fossé Talleux – Gaillardbois-Cressenville ».**

Madame Sylviane SOSTE informe que de nombreux de véhicules ne respectent pas le sens interdit dans la « rue du Fossé Talleux » et que le panneau « sens interdit » n'est pas très visible car il est situé dans une haie.

Monsieur le Maire se rendra sur place afin de voir s'il est possible de déplacer le panneau.

- **Panneau « rue de la mare Linette – Grainville »**

Monsieur Wilfried DUHAMEL signale que le sens interdit « rue de la mare Linette » est mal situé et qu'il serait prudent de le déplacer.

Monsieur le Maire se rendra sur place afin de voir s'il est possible de déplace ce panneau.

- **Eclairage « rue du Claquedent – Grainville » ».**

Madame Marie-José LECOINTRE signale qu'une ampoule d'éclairage public est grillée « rue du Claquedent ».

Monsieur le Maire indique qu'il fera le nécessaire auprès de l'entreprise BLONDEL.

- **Manque de visibilité « rue de la mare Linette ».**

Monsieur Wilfried DUHAMEL indique des branches gênent la visibilité des automobilistes qui sortent de la « rue de la mare Linette » sur la « route de Paris ».

Monsieur le Maire indique qu'un courrier sera envoyé aux propriétaires du terrain.

- **Panneau d'affichage « rue du Claquedent ».**

Madame Marie-José LECOINTRE signale que la panneau d'affichage situé « rue du Claquedent » est en très mauvais état.

Monsieur le Maire indique qu'il fera le nécessaire pour qu'il soit retiré.

- **Entretien du cimetière de Grainville.**

Madame Marie-José LECOINTRE demande si le cimetière de Grainville a été nettoyé.

Monsieur le Maire précise que Madame Martine LOISON et Madame Nathalie HAUCHECORNE ont commencé à désherber samedi car l'employé communal est toujours en arrêt maladie.

- **Poubelle « place de l'Eglise – Gaillardbois »**

Madame Caroline REQUILLART indique que la poubelle située « place de l'Eglise » est souvent très remplie et déborde.

- **Gazon nouvelle Mairie.**

Madame Marie-José LECOINTRE demande si le gazon a été semé devant la nouvelle Mairie.

Monsieur le Maire indique que compte-tenu de la météo cela n'a pas encore été fait.

- **Bois des Muttes.**

Madame Marie-José LECOINTRE demande quand l'enlèvement du bois devant la nouvelle Mairie sera effectué.

Monsieur Eric BONNEAU indique que le bois sera retiré après les travaux de voirie « rue des Muttes » et que le chef de chantier de l'entreprise lui a précisé que les travaux commenceraient à partir du 17 juin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 50 minutes.



